

# Projet d'accueil Covid-19 du multi-accueil Trotti'Nous à partir du 22 juin 2020

Afin d'accompagner l'accueil de l'ensemble des enfants, **le guide ministériel covid-19, phase 3 de la levée du confinement , modes d'accueil du jeune enfant**, élaboré par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Direction Générale de la Santé, précise pour chacun (assistant maternel, gestionnaire d'établissement d'accueil du jeune enfant, Relais d'assistants maternels, service de PMI )le cadre national de la reprise.

Il est consultable sur le site: [solidarite-sante.gouv.fr](http://solidarite-sante.gouv.fr) et sera transmis par mail aux familles. Toutes ces informations seront également disponibles sur le site de la crèche: [trottinous-creche.fr](http://trottinous-creche.fr)

Afin d'organiser au mieux l'accueil de l'ensemble des enfants après le 22 juin et pour répondre aux consignes nationales, le multi-accueil Trotti'Nous a élaboré ce projet d'accueil qui pourra faire l'objet d'éventuelles mises à jour.

*Le respect par les familles du présent projet d'accueil covid-19 est indispensable à la sécurité des enfants, des familles et du personnel. Il doit donc être lu avec attention et scrupuleusement suivi.*

Le multi-accueil Trotti'Nous, accueillant moins de 25 enfants, nous pouvons considérer l'ensemble des enfants accueillis comme constituant un seul groupe.

## **Les gestes barrières à la crèche:**

### ▪ **Distanciation physique**

L'obligation de maintenir une distance physique d'au moins un mètre entre chaque enfant lors des siestes et des repas est levée. Les enfants pourront utiliser l'ensemble des espaces de jeux, repas, sieste sans limitation de nombre et sans distanciation physique entre eux.

### ▪ **Port du masque**

Il n'est plus recommandé pour les professionnels en présence des enfants, mais uniquement entre adultes lorsqu'une distance d'un mètre ne peut être respectée. Il sera obligatoire pour toute personne extérieure entrant dans le bâtiment.

Etant donné l'impossibilité de maintenir une distance d'un mètre entre les parents et les professionnels lors de l'accueil des enfants (notamment en raison du passage de bras à bras de l'enfant), les parents doivent obligatoirement porter un masque pour amener ou récupérer leur enfant.

A l'inverse, le port du masque pour les enfants est proscrit.



*Vous pouvez montrer à votre enfant ce qu'est un masque en utilisant le jeu « coucou beuh » par exemple ou en porter un de temps en temps. Etant donné que l'équipe portera un masque à certains moments de la journée, cela pourrait aider votre enfant à avoir moins peur lors de la reprise de la crèche.*

En protection complémentaire, le personnel portera une blouse.

#### ▪ **Le lavage des mains**

Les mains des enfants seront lavées très régulièrement, avec de l'eau et du savon et essuyées avec du papier à usage unique:

- à l'arrivée et au départ de l'enfant dans la structure,
- avant et après chaque repas
- avant et après chaque change ou passage aux toilettes
- et dès que cela nous semble nécessaire.

#### ▪ **Aération des locaux**

La crèche sera aérée au minimum 3 fois par jour pendant 10-15 minutes pour renouveler l'air du bâtiment (matin, midi et soir) et plus si les températures extérieures le permettent.

#### ▪ **Nettoyage du bâtiment et du matériel**

Les locaux, plans de changes, sanitaires seront nettoyés quotidiennement en fin de journée avec les produits nettoyants habituels. Les jeux utilisés par les enfants seront désinfectés régulièrement.

### **Arrivée et départ des enfants**

- Avant d'amener votre enfant à la crèche, assurez-vous qu'il n'a pas de fièvre (<38°) et qu'il ne présente pas de symptômes pouvant faire penser au covid-19 :



fièvre, toux, difficulté respiratoire, diarrhée, altération de l'état général...

- Lavez-vous les mains ainsi que celles de votre enfant avant de quitter votre domicile (privilégiez le savon. Le gel hydro-alcoolique étant déconseillé aux enfants en raison de son risque d'ingestion).
- Regroupez toutes les affaires dans un seul sac afin que la professionnelle puisse prendre le sac en même temps que votre enfant. Celui-ci devra contenir:
  - une tenue de rechange
  - son carnet de santé
  - sa boîte de lait si besoin
  - son doudou et sa tétine lavés. Dans la mesure du possible, un doudou ainsi qu'une tétine resteront à la crèche. Le doudou doit être lavé très régulièrement, environ toutes les 48h, il est donc plus aisé pour la structure de s'en charger lorsque l'enfant est absent.

Le port du masque est obligatoire pour les parents ou adultes amenant ou venant récupérer leur enfant à la crèche.

Le portillon d'entrée de la crèche ainsi que le portail se situant près de l'école Prévert resteront ouverts afin d'éviter toute manipulation des poignées.

La circulation sera fléchée au sol et se fera de la manière suivante:

- l'entrée des familles aura lieu au niveau du portail
- la sortie par le portillon habituel

- A votre arrivée, ne faites pas le code d'entrée. Désinfectez vos mains avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition, sonnez et attendez en retrait de deux mètres de la porte qu'une professionnelle vienne vous accueillir.
- L'entrée des familles étant très petite à Trotti'Nous, et afin de pouvoir respecter une distance physique entre les parents, l'accueil de votre enfant et les transmissions se poursuivront en extérieur. Les transmissions seront brèves et se limiteront aux informations utiles. Si des transmissions plus longues sont nécessaires, elles pourront se faire par téléphone ou par mail.



Si une famille dépose ou récupère déjà son enfant, attendez dans la zone d'attente prévue à cet effet (elle est délimitée en orange à l'extérieur). S'il pleut, prévoyez un parapluie. Sachez que l'attente peut être plus longue à certains horaires : début de matinée ou après 17h.

Pour les départs, nous nous organiserons pour préparer votre enfant à l'heure prévue afin de limiter votre temps d'attente et ne pas créer de file d'attente d'autres parents. Il est donc important de respecter vos horaires afin que votre enfant n'attende pas inutilement.

### **Les moments de jeux**

L'organisation des activités et temps de jeux pourra se faire comme habituellement.

Dès que le temps nous le permettra les enfants pourront jouer en extérieur (terrasse ou jardin). Pensez à adapter la tenue de votre enfant en fonction de la météo. Prévoyez un chapeau pour l'extérieur.

### **Le repas et la sieste**

Le repas sera toujours livré par API. Il pourra se dérouler comme habituellement, il n'y a plus de distance d'un mètre entre les enfants.

La sieste pourra se dérouler comme avant le confinement. Les enfants retrouveront leur lit habituel.

### **Le doudou et la tétine**

Dans la mesure du possible, un doudou ainsi qu'une tétine resteront à la crèche. Le doudou doit être lavé très régulièrement, environ toutes les 48h, il est donc plus aisé pour la structure que pour les familles de s'en charger : nous pouvons le laver en dehors de l'accueil de l'enfant.

### **En cas de survenue d'un symptôme évocateur du covid-19 :**



fièvre, toux, difficulté respiratoire, diarrhée, altération de l'état général...

Les parents seront immédiatement appelés et devront venir rechercher leur enfant dans les meilleurs délais (maximum 1h).

L'enfant sera isolé des autres enfants en attendant son retour à la maison. Le 15 sera appelé en cas d'urgence notamment en cas de difficultés respiratoires.

Les parents devront prendre rendez-vous avec leur médecin, un test de dépistage pourra être prescrit par leur médecin.

## Important :

- Dans l'attente d'un avis médical, l'accueil de l'enfant sera suspendu de manière préventive.
- Le retour de l'enfant ne peut se faire que sur présentation d'une attestation médicale justifiant qu'au jour de la consultation l'enfant ne présente pas de contre-indication à sa présence dans l'établissement.

En cas de test positif, les parents devront obligatoirement en informer la crèche afin de pouvoir le communiquer au personnel et à l'ensemble des familles fréquentant la structure.

Si une professionnelle ou un enfant s'avérerait positif au test, l'accueil de la professionnelle ou de l'enfant sera suspendu pendant 14 jours calendaires.

L'ensemble du matériel qui aura été en contact avec l'enfant sera minutieusement désinfecté.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est automatiquement alertée par la plateforme Covid-19 de l'Assurance Maladie dès la détection d'un premier cas. Des démarches de contact-tracing seront entreprises par l'Agence Régionale de Santé et les plateformes Covid19 de l'Assurance Maladie.

Une suspension temporaire, partielle ou totale de l'accueil dans l'établissement pourra être décidée par les autorités compétentes.

**Les parents jouent un rôle clef dans l'effort collectif pour tenir l'épidémie sous contrôle.** Pour protéger les enfants et les professionnels, les parents sont appelés à respecter les consignes suivantes :

- Venir récupérer son enfant sans délais en cas d'apparition de symptômes du Covid-19 ;
- Informer immédiatement de l'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer ;
- Informer immédiatement de tout résultat positif à un test de dépistage RT-PCR de l'enfant ou d'un des membres de son foyer ;
- Consulter sans délais un médecin en cas d'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer ;
- Ne pas confier son enfant s'il est testé positif au Covid-19 ; respecter la mesure de quatorzaine ;
- Ne pas confier son enfant s'il présente des symptômes du Covid-19 (ex. fièvre supérieure à 38°) en attente d'une consultation auprès d'un médecin ou des résultats d'un test de dépistage RT-PCR ;
- Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes du Covid-19 ;
- Ne pas confier son enfant si celui-ci est identifié comme contact à risque ; respecter la mesure de quatorzaine ;
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du contact-tracing.

**Le non respect du projet d'accueil pourra entrainer la non-acceptation de l'enfant dans la structure.**

---

Nom et prénom de l'enfant :

Date:

Signature des parents  
précédée de la mention « lu et approuvé »